

ANNALES  
DE L'EST

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous la direction de la Faculté des lettres de Nancy

---

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>.

---

---

DEUXIÈME ANNÉE — 1888

---

NANCY  
BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

PARIS, MÊME MAISON, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

---

1888

contrôler; elle ne régent pas les disciplines qu'elle exploite; elle laisse à chacune son indépendance; mais elle les associe, elle les éclaire à la lumière les unes des autres, et montre leur action concordante sur la nature et sur l'homme. Loin de se désintéresser, comme quelques-uns le veulent, des manifestations morales de l'humanité, elle en cherche le secret dans le concours des forces qui constituent le milieu. La géographie est donc à la fois une science naturelle et une science morale. C'est sa gloire, c'est peut-être sa faiblesse; c'est en tous cas son originalité.

Ce dualisme se répercute dans l'enseignement. A la Faculté des lettres, le devoir du professeur est tout tracé. La géographie physique sera le point de départ, et non le but de ses études. Il considérera la terre, non pas tant comme un corps, que comme le séjour de l'homme. Il traitera donc de préférence la géographie comme une science morale.

Certains anciens, comme Strabon, et des modernes, parmi lesquels M. Berlioux, prétendent que la géographie est une science non seulement morale mais aussi moralisatrice. « Il faut, écrit M. Berlioux, que cet enseignement..... forme des hommes sachant remplir tous les devoirs imposés à l'humanité. » Rassurez-vous! ces leçons ne dégèneront jamais en sermons. Si vous sortez d'ici plus parfaits que vous n'y êtes entrés, je ne m'en attribuerai pas le mérite. Pourtant, je vous promets que vous tirerez de ce cours quelque profit moral: vous y exercerez une vertu nécessaire entre toutes: la patience.

B. AUERBACH.

a 142484

## L'ALSACE ET LA LORRAINE

DEPUIS LA FORMATION DU ROYAUME D'AUSTRASIE JUSQU'AU TRAITÉ DE VERDUN  
(511-843)

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS DE 1887-1888

I.

Messieurs,

Depuis quelques années, les études d'histoire locale ont conquis droit de cité dans nos Facultés des lettres. Les professeurs qui les y ont introduites n'ont obéi à d'autre préoccupation qu'à celle de faire avancer, pour leur part, l'histoire générale de la France. Cette histoire, personne n'osera le nier, n'est point encore faite. Elle ne pourra être écrite avant que la masse des documents qui reposent encore au fond de nos archives n'ait été remuée, avant que de nombreux travaux particuliers n'aient fixé la chronologie, n'aient établi et interprété le texte de nos anciens annalistes, n'aient aplani des difficultés de tous genres, en un mot, n'aient frayé les voies. Ces travaux de détail doivent porter de préférence sur l'histoire limitée dans le temps d'un règne ou sur l'histoire limitée dans l'espace d'une province. L'historien futur de la France fera la synthèse de toutes ces patientes analyses, il remettra chaque fait en sa place; il donnera à chaque roi et à chaque province la part qui lui revient dans l'œuvre de notre grandeur nationale. C'est pour lui rendre sa tâche plus facile que les professeurs de nos diverses Facultés ont entrepris d'étudier par le menu l'histoire des provinces qui se trouvent dans leur ressort académique.

Le Gouvernement a encouragé de semblables études. Il a, vous le savez, le dessein de remplacer nos petites Facultés

d'autrefois, isolées les unes des autres, par de grandes Universités régionales. Dès lors, il ne faut plus que l'Université d'une région soit la reproduction exacte de celle de la région voisine; bien au contraire, elle doit être comme l'expression de la province au centre de laquelle elle se trouve établie. Dans de pareilles Universités, l'histoire locale a sa place marquée d'avance. Il devient opportun que l'un des professeurs étudie les destinées de sa province et fasse connaître à ses compatriotes les joies et les souffrances de leurs ancêtres. Ces travaux ne présentent, du reste, pas même l'ombre d'un danger. Il nous est permis, en France, d'insister sur les caractères particuliers qui distinguent nos provinces; car nous savons bien que nulle atteinte ne saurait être portée à l'unité nationale. Les mœurs et les habitudes de nos provinces sont diverses comme leurs patois et leur histoire elle-même; mais des bords de l'Océan jusqu'aux Vosges et même au delà, des rives de l'Escaut jusqu'aux sommets des Pyrénées, les cœurs tressaillent à l'unisson. Le plus petit événement qui éclate sur nos frontières nous secoue d'une même émotion.

Le Gouvernement a trouvé auprès de certaines municipalités un précieux concours. Elles ont créé sur leurs deniers des chaires d'histoire locale. A Paris, le Conseil municipal prend un vif intérêt et à la Révolution, dont les principaux faits se sont déroulés dans sa cité, et à l'histoire plus ancienne de la ville qui, depuis l'avènement des Capétiens, a été la tête et le cœur de la France. Aussi a-t-il déjà fondé, près la Sorbonne, une chaire d'histoire de la Révolution et on lui prête le dessein de confier à un autre maître le soin de raconter le passé de Paris même. A Lyon, le Conseil a suivi l'exemple de Paris et créé une chaire dont le titulaire a été chargé d'exposer les événements de la Révolution qui ont eu pour théâtre la vallée du Rhône. Bordeaux n'est point demeuré en arrière. Sa municipalité a voulu qu'une chaire d'histoire de Bordeaux fût ajoutée aux autres chaires d'histoire fondées par l'État; de cet enseignement est sorti déjà un volume fort remarquable,

où sont réunies et commentées toutes les inscriptions romaines trouvées en Guyenne<sup>1</sup>. Enfin Lille, si fière de réunir dans son enceinte toutes les Facultés de l'Académie de Douai, doit bientôt établir une chaire d'histoire des Flandres.

Ce sont là des créations municipales. Mais quelques anciennes chaires d'histoire de l'État ont pris un caractère nouveau et les professeurs qui les occupent consacrent une partie de leur temps à l'enseignement de l'histoire de leurs provinces. En cette année scolaire 1887-1888, il sera professé à Toulouse un cours d'histoire de Languedoc, à Rennes un cours d'histoire de Bretagne, à Caen un cours d'histoire de Normandie. A Nancy, enfin, nous aurons l'honneur, pour la troisième fois, de vous exposer une partie de l'histoire de la Lorraine et de l'Alsace, unissant de la sorte deux noms qui nous sont également chers, comme ils sont déjà unis dans un malheur commun. Oserons-nous aussi rappeler que la Faculté des lettres a pris la direction d'une revue, les *Annales de l'Est*, revue spécialement consacrée à l'histoire de notre contrée, à la biographie des grands hommes qu'elle a vus naître et dont les traits — pour quelques-uns du moins — ont été reproduits sur les murs mêmes de cette salle, par le pinceau de M. Monchablon.

Les deux années précédentes, nous avons étudié l'histoire de la Lorraine et de l'Alsace depuis les époques les plus reculées jusqu'au moment où les deux provinces furent, par les victoires de Clodovech, réunies définitivement à l'empire des Francs. Nous avons essayé de deviner quel était l'aspect de notre région et les mœurs de ses habitants, pendant les âges que les archéologues ont nommés : âges de la pierre, du bronze et du fer; nous avons dit comment les Romains conquièrent et administrèrent nos pays; nous avons suivi sur le sol le tracé des voies romaines, étudié toutes les inscriptions et tous les monuments des Gallo-Romains qui ont résisté à la destruction des temps; enfin, nous avons raconté la lutte que Rome soutint

1. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, dans la collection des archives municipales de Bordeaux.

contre les Barbares, qui dura plus de deux siècles et qui se termina par la chute de l'Empire et l'établissement des Alamans et des Ripuaires d'abord, des Francs Saliens ensuite, dans nos contrées. Cette année-ci, nous retracerons l'histoire commune de la Lorraine et de l'Alsace sous la domination franque, depuis la mort de Clodovech jusqu'au traité de Verdun, qui créa un ordre de choses nouveau (511-843). Quelle fut, dans l'histoire de ces pays, l'importance de cette période ? C'est ce que nous chercherons à montrer aujourd'hui d'une manière sommaire.

## II.

L'histoire de la Lorraine et de l'Alsace n'est, en général, qu'une longue suite d'invasions et de guerres. Nos deux provinces ont été presque toujours dans le cours des siècles provinces frontières. Par leur richesse et la beauté de leur sol, elles ont excité la convoitise de leurs voisins et elles sont devenues le champ d'héroïques batailles, dont elles étaient l'enjeu. Ce n'est pas seulement deux fois :

*Non fuit indignum Superis bis sanguine nostro,*

mais vingt fois, mais cent fois que la plaine de l'Alsace et les coteaux de la Lorraine se sont engraisés du sang des combattants. Sans cesse les habitants de ces régions ont été menacés dans leur liberté ou ballottés d'une domination à l'autre ; presque jamais il ne leur a été possible de jouir tranquillement de l'indépendance ou de se reposer à l'ombre de la patrie à laquelle ils avaient donné, par un consentement volontaire, leurs cœurs et leurs âmes.

Il est pourtant une période, une seule, où la Lorraine et l'Alsace n'ont pas été provinces frontières ; c'est celle dont l'étude nous occupera cette année-ci. L'empire franc, dont elles faisaient partie, d'une part s'étendait jusqu'à l'Océan Atlantique, de l'autre comptait comme tributaires les populations germaniques établies sur la rive droite du Rhin. Aussi les grands

coups d'épée ne se frappent point dans nos régions, mais bien loin, sur les bords de l'Èbre, dans la vallée du Pô, dans la plaine de l'Allemagne du Nord où les Saxons sacrifient à leurs idoles. L'Alsace et la Lorraine ne sont plus le théâtre des guerres extérieures. Nous n'aurons à signaler, dans notre cours, que quelques batailles où les champions sont des frères ou des parents. Aux environs de Toul, les deux fils de Brunehilde, Theudebert II et Theuderic II, en viennent aux mains ; près des collines de Sigolsheim, l'armée de Louis le Pieux campe en face de celle de ses fils.

Non seulement, de 511 à 843, l'Alsace et la Lorraine ne sont point situées sur la frontière ; mais elles constituent le centre du royaume d'Austrasie, qui imposera sa volonté aux autres fractions de l'Empire mérovingien et qui fera peser durement son joug sur les Germains vaincus. Theuderic, qu'on peut appeler le premier roi d'Austrasie, établit sa résidence à Metz, et cette ville fut pendant très longtemps le séjour préféré des souverains. Au sommet de la colline où la cité se termine du côté nord, s'élevait le palais où vivaient les princes, entourés d'évêques et de grands, servis par les fils des plus nobles familles, ceux-ci tout fiers d'apprendre à la cour, avec les éléments des belles-lettres, le métier des armes. A ce palais régnait un luxe brillant et les plaisirs de l'esprit n'y étaient pas négligés : on y accueillait avec enthousiasme le poète qui chantait l'épithalame des rois et composait en l'honneur des grands officiers de petits vers, remplis de délicats compliments. Puis, quand les rois préférèrent à la ville le séjour des campagnes, ils ne laissèrent pas que de s'établir dans nos contrées : ils se fixèrent dans leur *villa* de Gondreville, à l'est de Toul, ou bien en Alsace, à Marlenheim et à Kirchheim.

Quand la race issue de Mérovée fut sur son déclin, quand les rois se contentèrent de l'éclat d'un vain titre, une autre famille usurpa peu à peu l'autorité, se fit de nombreux partisans et gouverna l'Austrasie. Le chef de la famille carolingienne est saint Arnulf : c'est de lui que Charlemagne descend

en ligne directe. Or, quelle est l'origine de saint Arnulf ? C'est un Lorrain, si l'on veut bien nous permettre ce mot qui est un anachronisme. Il naquit dans la *villa* de *Layum*<sup>1</sup>, et cette *villa* est devenue le village de Lay-Saint-Christophe, aux portes mêmes de Nancy. Ainsi, du cœur de notre Lorraine française, est issu l'ancêtre des rois de la seconde dynastie. Le fils d'Arnulf, Anchise, épousa la fille de Pépin, seigneur originaire du pays situé entre la Meuse, la Moselle et le Rhin. De ce mariage sortirent ces illustres rejetons qui s'appellent Pépin d'Héristall, Charles-Martel, Pépin le Bref et Charles le Grand.

Lorsque les Carolingiens eurent pris définitivement le titre de roi et relégué au fond d'un monastère le malheureux Childéric, ils se souvinrent toujours avec prédilection de leur pays d'origine. Pépin le Bref, Charles, Louis le Pieux, aimèrent le séjour de Thionville, situé non loin de cette immense forêt des Ardennes où le gibier abondait. Ils y tiennent leur cour, ils y convoquent leurs assemblées, ils y reçoivent les ambassadeurs des puissances étrangères, le pape même qui, en tremblant, vient demander leur appui. Quelques membres de la famille choisissent Metz comme lieu de sépulture : là, dans l'abbaye de Saint-Arnulf, est enterrée la première femme de Charlemagne, Hildegarde ; là aussi, Louis le Pieux, qui trouva dans son tombeau le repos en vain cherché sur cette terre. Enfin, après la longue guerre des fils de Louis, c'est dans notre pays que sont conclus ces traités qui changent la face du monde. En novembre 842, ces frères ennemis nomment à Thionville une commission de trois cents membres chargés de

1. Le lieu de naissance d'Arnulf n'est indiqué que dans une biographie de ce saint, écrite assez tard (*Bollandistes*, 18 juillet, p. 440-445). Le biographe contemporain dit seulement qu'Arnulf était issu d'une illustre famille de Francs (Mabillon, *Acta SS. ordinis sancti Benedicti*, II, p. 150). Par suite, il n'est pas absolument certain qu'Arnulf soit né à Lay. — Un historien moderne rejette complètement cette indication ; selon lui, cette fable aurait été inventée, pour décider la comtesse Eva à abandonner le village de Lay dont elle était propriétaire, à l'abbaye de Saint-Arnulf à Metz, ce qu'elle fit vers 950. Cette explication nous semble beaucoup trop ingénieuse pour être vraie. (Bonnell, *Die Anfänge des Karolingischen Hauses*, p. 144.

partager en trois parts les États, les évêchés, les abbayes et les revenus qui ont appartenu à leur père ; et, au mois d'août 843, dans la ville de Verdun, trois royaumes sont taillés dans l'empire de Charlemagne : pour Charles le Chauve, la France ; pour Louis, l'Allemagne ; pour Lothaire, l'Italie avec la vallée du Rhône et les pays entre Meuse et Rhin. Le sort de l'Alsace et de la Lorraine se sépare à ce moment de celui de la France : nos deux provinces font partie d'un royaume étrange, réunissant des peuples de race et de langue diverses, mais comprenant ces deux grandes capitales du monde : Aix et Rome : Aix, la capitale de Charlemagne ; Rome, la capitale de la chrétienté.

### III.

Pendant la période qui s'étend de 511 à 843, l'Alsace et la Lorraine ont donc toujours été un centre, centre du royaume d'Austrasie, centre de l'empire de Charlemagne, qui a été comme la continuation du royaume austrasien. Ce royaume, où nos deux provinces ont occupé une si grande place, quel en fut le véritable caractère ? Lorsque l'Austrasie l'emporta sur la Neustrie, en 687 d'abord, dans la vallée de la Somme, en 751 ensuite, lorsque Pépin s'empara du trône, quels principes triomphèrent avec elle ? Quel fut, si j'ose dire, son drapeau ? Il importe de répondre immédiatement à cette question, pour bien comprendre le rôle de l'Alsace et de la Lorraine à l'époque que nous étudions.

Beaucoup d'historiens, soit en Allemagne, soit en France, nous représentent l'Austrasie comme un État germanique, les Austrasiens comme des Germains : « Ils tenaient encore, écrit Guizot, à ce sol d'où les Germains tiraient, pour ainsi dire, comme Antée de la terre, leur force et leur fécondité<sup>1</sup>. » On leur oppose les Neustriens, où la civilisation romaine était restée toute-puissante, où les Francs, perdus au milieu des

1. Guizot, *Histoire de la civilisation en France* (12<sup>e</sup> éd.), t. II, p. 96.

Gallo-Romains, auraient perdu toute énergie et abdiqué leur origine. La lutte entre l'Austrasie et la Neustrie serait donc avant tout la lutte de deux races. Le germanisme l'aurait emporté sur le *romanisme* à Testry; il serait monté sur le trône et aurait commandé en maître avec Pépin et Charlemagne. La France romaine n'aurait ressaisi son indépendance qu'à l'avènement des Capétiens, qui expulsèrent les Carolingiens de race germanique.

Mais lorsque, pour expliquer les grands faits de l'Europe occidentale au moyen âge, on se contente d'opposer deux éléments, on simplifie fort les données du problème. Si Pépin d'Héristall a lutté contre la Neustrie, il s'est battu aussi contre les Frisons, qui eux étaient des Germains. Et quel est l'homme qui a causé le plus de dommages à la Germanie, sinon Charlemagne dont on a voulu faire le représentant de l'idée germanique? Il a promené en Saxe, pendant plus de vingt ans, le fer et la flamme; il en a détruit les villages; il en a passé les habitants au fil de l'épée. Il faut donc le reconnaître: Pépin et Charles étaient avant tout des chrétiens, des « soldats de Dieu », qui ont cherché à reculer les frontières du christianisme, à extirper les pratiques païennes, à planter en tout lieu l'étendard de Jésus. C'est là un élément dont vous n'avez tenu aucun compte; le problème contient au moins trois termes: les Neustriens romains, les Germains chrétiens et les Germains païens. Les Germains chrétiens ont triomphé à la fois des premiers et des derniers. Mais le christianisme, qu'est-ce, sinon une sorte de civilisation romaine prolongée? Voilà déjà une forte objection, qui ébranle la théorie de l'école germanique.

Le problème se complique encore. Dans cette Austrasie qui représenterait la Germanie chrétienne, il y a bien des cantons où l'élément romain domine. L'Austrasie comprend la Champagne, la Lorraine, le pays de Liège, où la langue romane, transformation de la langue latine, est presque exclusivement parlée. Les chefs du royaume d'Austrasie habitent dans

cette partie romane ou du moins y font de fréquents séjours. Sans doute Charlemagne regarde l'allemand comme sa langue maternelle et porte de préférence le costume germanique: mais son père Pépin a été élevé à l'abbaye de Saint-Denis et Charles lui-même se met à l'école de clercs tout imbus de l'esprit latin. Ces objections ne me paraissent pas avoir moins de valeur que la précédente.

La vérité est qu'il n'y avait point deux races, mais comme deux États en présence. Le hasard des partages créa au sein de la monarchie mérovingienne une Neustrie et une Austrasie. Les rois, placés à la tête de ces contrées, se firent bientôt la guerre, pour arrondir leur part aux dépens l'un de l'autre; la rivalité terrible de deux femmes attisa encore les haines. Ces luttes continuelles, ces pillages réciproques, ce sang versé creusèrent un abîme entre la Neustrie et l'Austrasie; elles arrivèrent à former deux États séparés, hostiles, irréconciliables. Lorsque Chlotaire II, roi neustrien, eut réuni toute la monarchie franque, l'Austrasie refusa de lui obéir; il lui fallut un prince à elle, et, quand elle eut l'indépendance, elle voulut la victoire. Elle triompha à Testry et ce jour-là ce ne furent point deux entités, l'entité germanique et l'entité romaine, qui furent aux prises, mais bien deux royaumes ennemis depuis longtemps. Ce fut la fin d'une lutte où Brunehilde et Pépin d'Héristall avaient combattu du même côté contre Frédégonde, Ebroïn et Berthaire.

Notre Alsace et notre Lorraine peuvent nous donner comme une image du royaume d'Austrasie. Encore de nos jours, on y parle deux langues diverses; pourtant la partie française et la partie allemande sont intimement unies: elles ont les mêmes affections et les mêmes haines. A l'époque que nous étudions, le royaume d'Austrasie constituait aussi un tout. Les habitants n'avaient point souci des questions de race: ils détestaient également les Neustriens qui leur avaient fait de si longues guerres et les Germains dont ils avaient à redouter les incursions et qui étaient demeurés fidèles au paganisme.

On a encore soutenu, au sujet de la lutte de la Neustrie et de l'Austrasie, une autre théorie qui découle de la précédente et qui nous paraît également fausse. On a prétendu que les deux pays représentaient deux systèmes différents de gouvernement. La Neustrie aurait lutté pour l'absolutisme des rois : les maires du palais neustriens voulaient, dit-on, que l'autorité royale s'exerçât sans contrôle et sans limite, qu'elle commandât aux plus grands avec la même force qu'aux plus humbles. L'aristocratie au contraire aurait été toute-puissante en Austrasie ; la famille carolingienne se serait mise à sa tête, aurait soutenu et fait triompher ses revendications. Pour nous, nous ne pensons pas que les Carolingiens aient travaillé pour d'autres que pour eux-mêmes. Ils ont lutté contre les Mérovingiens, non parce qu'ils voulaient substituer une forme de gouvernement à une autre, mais simplement parce qu'ils voulaient prendre leur place, exercer les mêmes droits dont ceux-ci avaient joui, faire valoir les mêmes prétentions. Ebroïn, maire de Neustrie, et Pépin, maire d'Austrasie, n'ont pas des idées bien différentes : ce sont deux ambitieux qui se détachent, parce qu'ils désirent être l'un et l'autre le maître et qu'il ne saurait y avoir deux maîtres à la fois.

Et pourtant, nous l'avouons, vers l'époque où les Carolingiens apparaissent sur la scène de l'histoire, il y eut dans le gouvernement et l'administration un changement fort considérable. Mais ce changement n'a pas été produit par eux ; même s'ils avaient été vaincus, il aurait eu lieu, parce qu'il était inévitable.

Lorsque les Mérovingiens s'établirent en Gaule, ils y conservèrent beaucoup de principes de l'administration romaine. Ils levèrent les mêmes impôts que les Romains ; s'ils supprimèrent les armées permanentes, ils exigèrent également le service du Franc et du Gaulois ; s'ils continuèrent d'être fidèles à leurs coutumes barbares, ils laissèrent aux vaincus l'usage de leurs lois. Au demeurant, il n'y eut point de grande assemblée où les actes royaux étaient contrôlés et discutés :

l'expression « Champ de Mars » est inconnue à Grégoire de Tours, du moins dans le sens de réunion des Francs<sup>1</sup>. Le roi mérovingien gouverne d'une façon absolue, arbitraire ; il impose à l'Église ses opinions religieuses et il régent la grammaire elle-même. Il resserre les liens qui rattachent les provinces au palais ; il envoie dans chaque cité ou même dans chaque fraction de cité, dans chaque *pagus*, sous le nom de comte, un représentant de son autorité, véritable tyran local comme lui-même est tyran du royaume entier. L'administration mérovingienne se distingue surtout de l'administration romaine en ce sens qu'elle est bien plus despotique. Mais songez combien une pareille administration est compliquée, combien elle demande de science et d'écritures ; réfléchissez au grand nombre de rouages qui doivent s'emboîter bien juste, afin que la machine marche. Bientôt on ne fut plus assez savant pour la mettre en mouvement. Les premiers Mérovingiens, pour asseoir l'impôt foncier, avaient relevé le nombre d'arpents que possédait chaque propriétaire et fait la statistique de ses esclaves. « Brûlons ces registres impies », dit un jour Frédégonde à Chilpéric, lorsque la main de la Providence les eut cruellement frappés, et ils les jetèrent au feu... Ils eurent tort, car leurs successeurs furent incapables de les refaire et, par la force même des choses, l'impôt changea de nature. Il s'accomplit une modification analogue pour la justice et l'armée. Bien plus, le roi ne sut plus du fond de son palais faire pénétrer sa volonté jusqu'aux extrémités des provinces ; il fut, en quelque sorte, obligé d'appeler la nation à lui pour la gouverner. De là ces grandes assemblées qui ne sont point sorties des forêts de la Germanie, mais qui furent une nécessité de

1. Le mot Champ de Mars se lit deux fois dans Grégoire de Tours : la première fois, lorsqu'il raconte la mort de l'empereur Valentinien III, tué « *dum in campo Martio pro tribunali residens concionaretur in populum* » (II, 8) ; — il s'agit évidemment ici du Champ de Mars de Rome ; — la seconde fois, quand il rapporte l'aventure légendaire du vase de Soissons (II, 97) : Clodovech réunit la phalange des guerriers, *ostensuram in campo Marcio armorum nitorem*. Mais les villes gallo-romaines avaient un Champ de Mars, à l'instar de Rome, comme elles avaient un forum. Ce fut au Champ de Mars de Soissons que Clodovech passa la revue de ses soldats.

gouvernement pour le détenteur de la puissance publique en décadence. Les sujets apportaient au souverain leurs impôts devenus personnels : ce qui supprimait les frais de perception ; ils y recevaient ses ordres et on leur donnait connaissance de ses capitulaires : ce qui était une manière élémentaire de les promulguer ; enfin si la frontière était menacée, les cadres de l'assemblée devenaient les cadres mêmes de l'armée. En même temps, l'organisation sociale se modifiait d'une façon profonde ; les hommes s'engageaient dans de nouveaux liens ; la propriété libre devenait plus rare. Toutes ces transformations furent l'œuvre des circonstances ; elles ne furent point amenées par la victoire des Austrasiens sur les Neustriens. Elles se seraient fatalement produites, même si Pépin d'Héristall avait laissé à ses adversaires le champ de bataille de Testry.

Telles sont les principales idées générales qui résultent pour nous d'une étude attentive des documents. Elles nous guideront dans l'étude que nous devons entreprendre ensemble cette année-ci. Cette étude d'ailleurs n'embrassera point l'histoire complète du royaume d'Austrasie. L'histoire de l'Austrasie a déjà été faite ; ce même sujet a tenté, à peu près à la même époque, trois écrivains d'opinions très diverses, d'esprit fort différent : MM. Huguenin, Gérard et Digot<sup>1</sup>. M. Huguenin a été l'un de nos prédécesseurs à la Faculté des lettres ; son livre est le résultat du cours qu'il a professé ici-même et peut-être quelques-uns d'entre vous se souviennent-ils encore de ses leçons où il faisait revivre ces curieuses figures de Brunehilde, d'Arnulf et de Pépin. M. Huguenin est un historien fort consciencieux ; on peut même lui reprocher d'interrompre trop souvent son exposition, dans son désir de ne faire aucune infidélité à la chronologie.

1. Le travail de M. Huguenin parut le premier en 1862, sous le titre : *Histoire du royaume mérovingien d'Austrasie*, 1 vol. in-8°, 609 p. — Les quatre volumes de M. Digot, *Histoire du royaume d'Austrasie*, furent imprimés à Nancy en 1863. L'auteur ne connaissait pas l'ouvrage précédent. — Enfin, les deux tomes de P. A. F. Gerard furent donnés à Bruxelles en 1864. Gérard cite le livre de Huguenin, mais n'a pu encore se servir de celui de Digot.

Il raconte simplement les faits, sans essayer de pénétrer les causes qui les ont fait naître. Il n'a point de système arrêté, partant il est exempt de passion. M. Gérard, au contraire, est toujours fort en colère dans son livre. Il est, lui, un Austrasien et il reproche amèrement à Pépin d'Héristall, à Charles-Martel, à Charles le Grand de n'avoir point été assez Austrasiens. N'ont-ils pas abandonné la cause germanique, en protégeant les monastères, en allant au secours du souverain pontife ? et M. Gérard, ce semble, a les moines et le pape en horreur. Il écrit : « Je ne dissimulerai point mes sentiments personnels. Je l'avoue volontiers ; toutes mes sympathies sont pour les Francs et même pour la barbarie. » On sourit de semblables exagérations et on les pardonne à un livre estimable du reste, encore que les documents n'aient pas été tous consultés ni interprétés avec une critique suffisante. Les quatre volumes d'Auguste Digot ont une tout autre portée. On ne leur a pas rendu toute la justice qui leur est due et nos historiens de France les ignorent trop ; mais, j'ose le dire, l'œuvre de notre compatriote est tout à fait de premier ordre. Tous les textes ont été commentés et fouillés, quelques-uns expliqués avec une sagacité rare. M. Digot aussi a son système ; il se rattache à l'école de l'abbé Dubos ; il est *romaniste* ; non seulement il est persuadé, comme nous le sommes dans une certaine mesure, que les institutions romaines ont subsisté en grande partie après la chute de l'empire d'Occident ; mais encore il pense que, jusque vers l'époque de Charles-Martel, les rois mérovingiens ont toujours reconnu la suprématie des empereurs grecs : ce qui nous semble bien exagéré. C'est à l'œuvre de Digot que nous prendrons la liberté de vous renvoyer, pour les questions que nous ne traiterons pas ; car notre tâche sera beaucoup plus limitée que la sienne. Nous ne suivrons point les rois d'Austrasie dans leurs expéditions lointaines en Italie ou sur la rive droite du Rhin : nous ne raconterons même pas en détail la lutte de l'Austrasie et de la Neustrie dont nous venons de déterminer le caractère ; nous bornerons notre



étude aux événements qui ont eu pour théâtre l'Alsace et la Lorraine. Telle quelle, notre tâche est encore assez vaste. Nous avons indiqué que nos deux provinces constituaient un centre politique ; il nous faut aussi faire voir qu'elles étaient un véritable centre religieux ; puis il nous reste à montrer qu'en Alsace et en Lorraine surtout il est possible d'étudier la lente transformation qui se produisit à cette époque dans l'état social.

## IV.

Au moment où Rome retira ses troupes des bords du Rhin, l'Alsace et la Lorraine avaient embrassé le christianisme ; de nombreuses églises s'élevaient dans les principales villes. Mais la plupart des Barbares, Francs ou Allamans, qui s'établirent dans nos régions, avaient conservé leurs vieilles croyances et continuèrent d'adorer leurs dieux, véritables personnifications des forces de la nature. L'œuvre de la conversion dut être reprise. Saint Walfroy renverse, près d'Ivois, une statue de Diane à laquelle les habitants des environs rendaient leurs hommages ; saint Rémacle prêche l'Évangile aux paysans des Ardennes. D'autres missionnaires, dont les noms ne sont pas venus à la postérité, arrachent l'Alsace aux pratiques idolâtres. Nos deux provinces sont donc conquises une seconde fois à la religion de Jésus. Entrées les dernières au sein du christianisme, elles déploient tout le zèle des néophytes et l'emportent, par leurs œuvres religieuses, sur la Bourgogne et la Neustrie. Tandis qu'ailleurs le clergé mérovingien oublie ses devoirs, porte les armes séculières, néglige de s'instruire, les évêques de l'Austrasie brillent du double éclat de la science et de la piété. Parcourez les actes des saints de cette époque et vous serez frappés de la grande quantité de noms qui appartiennent à nos provinces. Sur le siège de Metz, nous voyons saint Villicus dont le poète Fortunat fait le plus bel éloge ; saint Aigulf, et puis presque successivement, Pap-

pole, Arnulf, Goeric-Abbon, Clodulf, Chrodegang, Angilran. A Toul, il nous faut citer les deux noms de saint Evre et de Leudin-Bodon ; à Verdun, ceux de saint Vanne, de saint Désiré, de saint Airy, d'autres encore qui sont sortis comme d'une pépinière de l'abbaye de Tholey. A Strasbourg enfin, où les Barbares avaient amassé tant de ruines, et où le siège épiscopal fut vacant pendant plus de deux siècles, nous trouvons saint Arbogast, le pieux solitaire de la forêt de Haguenau et saint Florent, l'apôtre de la vallée de la Brusche. Pendant donc que partout ailleurs les ténèbres de l'ignorance devenaient plus épaisses, les églises de nos régions restaient pleines de vie et de sève. C'est dans l'une d'elles, celle de Metz, que prit naissance, vers 754, une des plus importantes institutions catholiques. Chrodegang imposa aux clercs de sa cité épiscopale la vie en commun, leur donna une règle qui, bientôt généralisée, fut adoptée par d'autres églises et obtint, grâce à Louis le Pieux, force de loi. La création des chanoines régénéra le clergé et lui rappela ses devoirs. L'église de Metz a donc exercé sur toute la chrétienté la plus heureuse influence. N'avions-nous pas raison de dire que la Lorraine était un centre religieux ?

Dans le même pays où s'organisa le clergé séculier, le mouvement monastique reçut une impulsion nouvelle. Vers 590, se présenta à la cour du roi de Bourgogne, Gontran, un jeune homme âgé d'environ trente ans, étranger, s'exprimant assez difficilement dans l'idiome du pays. Il avait quitté l'Irlande, sa patrie, à la fois pour résister aux entraînements d'une nature fougueuse et pour prêcher sur le continent le nom de Jésus. Il était d'ailleurs instruit ; il avait étudié les belles-lettres avec passion et tournait des vers latins fort agréables. Frappé de toutes ces qualités, Gontran le voulut retenir à sa cour, mais l'étranger refusa : « Je veux suivre le Christ, répondit-il à toutes ses prières ; je veux porter la croix du Christ. » — « Mais s'il en est ainsi, répartit le roi, il y a dans mon royaume des endroits déserts où il te sera facile de construire un ermi-

tage et de porter la croix. » La proposition fut agréée; une solitude fut choisie près des Vosges, et c'est ainsi que Colomban fonda tour à tour au sud de notre Lorraine, les trois monastères d'Ainegray, de Luxeuil et de Fontaines.

De ces trois monastères est partie une poussée qui entraîna nos pays d'abord, puis tout le monde chrétien. Avant l'arrivée de Colomban, quelques modestes abbayes existaient seules dans nos contrées : Saint-Walfroy, Saint-Evre de Toul, Saint-Avoid ou pour mieux dire Saint-Nabor, et tout près Longeville, Moyenvic, et puis c'était tout. Mais l'exemple donné par le moine irlandais et ses disciples fit sortir des abbayes du sol dans toutes les vallées isolées des Vosges. Un grand d'Austrasie, Romaric, renonce, sur les exhortations de saint Aimé, au monde; il donne tous ses biens aux pauvres; il se réserve un seul domaine, celui de *Habendum*, non pour en jouir lui-même, mais pour y établir un monastère de femmes, qui portera plus tard son nom, *Romarici mons* : Remiremont. Sur un autre point s'élèvent rapidement cinq monastères qui, par leur groupement, forment une croix mystique: au nord, Badonviller, créé par l'évêque de Toul, Leudin-Bodon, sur un de ses biens; au sud, *Juncturæ* qui doit sa fondation à saint Dié, évêque de Nevers; à l'est, Étival; à l'ouest, Senones, dont l'établissement a été attribué, en vertu d'une fausse étymologie, à un archevêque de Sens; enfin, au centre de cette croix, saint Hildulf, s'il en faut croire la légende, construit le monastère du milieu, *medianum monasterium*, Moyenmoutier<sup>1</sup>. Au diocèse de Verdun se dressent les abbayes de Saint-Vanne, de Saint-Mihiel et de Beaulieu; au diocèse de Metz, celles de Saint-Clément, de Saint-Symphorien, de Sainte-Glossinde, de Saint-Pierre-les-Nonnains, Gorze et Hornbach. Enfin tous les noms illustres de nos monastères alsaciens font leur apparition dans l'histoire: Honau, Marmoutier, Neuviller, Saint-Thomas et Saint-Étienne de Strasbourg, Ebersheim, Munster

1. L'origine de ces monastères a été étudiée d'une manière critique par Rettberg. *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I.

au val Saint-Grégoire, Massevaux et peut-être les deux plus illustres de tous : Murbach que fonde saint Pirmin, chassé de l'Allémanie et qui porte au début le beau nom de *Vivarius peregrinorum*, le vivier des pèlerins, et Hohenbourg où s'enferme cette fille chaste devenue depuis si populaire en Alsace, sainte Odile. Ajoutons que l'influence de Colomban ne fut pas limitée à la Lorraine et à l'Alsace : lui-même bâtit Bobio en Italie et un de ses disciples fonde en Suisse le monastère qui porte son nom : Saint-Gall. Certes, la semence que Colomban avait jetée dans un coin de notre Lorraine avait germé et porté dans le monde entier de magnifiques fruits.

Et pourtant son œuvre n'a pas échappé à de graves défauts. Aujourd'hui, nous en avons montré la grandeur; quand le moment sera venu, nous aurons le courage d'en signaler toute l'étroitesse. Nous ne ferons point de ces monastères un tableau idyllique, tout de convention; sous les phrases banales des auteurs des vies de saints, nous chercherons à deviner la vérité. Peut-être verrons-nous que, si les abbés étaient d'ordinaire des gens fort distingués, le troupeau des moines était ramassé tant bien que mal dans les dernières classes de la société, en général parmi les affranchis, et que, pour mener ce troupeau, il n'y avait qu'un moyen, fort recommandé d'ailleurs par la règle de Colomban : les coups de bâton.

Nous devons faire tout de suite une autre réserve, pour que nul ne se trompe sur l'esprit de notre cours. Oui, à l'époque qui nous occupe, l'Alsace et la Lorraine ont compté un grand nombre de saints; oui, ces pieux évêques, ces seigneurs ou ces nobles filles qui ont fondé des abbayes, ont eu sur la civilisation générale la plus heureuse influence. Mais autour d'eux, il s'est vite formé une légende, et aujourd'hui il est difficile de savoir où cesse la vérité et où commence le faux. Nous essaierons pourtant de faire ce partage et nous avouons tout de suite que la part du faux sera de beaucoup la plus considérable. Ce faux même, nous chercherons à l'expliquer, en démontrant à quelle époque, pour quels motifs, par quels

emprunts la légende s'est constituée. Nous nous écarterons ainsi de l'histoire traditionnelle, telle qu'elle est rapportée dans beaucoup de livres, et peut-être nous traitera-t-on d'impie. Peut-être criera-t-on au sacrilège, quand nous indiquerons que la légende d'Œdipe a bien pu servir de modèle à celle de sainte Odile et quand nous concluons : « Nous ne savons que deux choses sur sainte Odile : elle a existé ; elle a fondé le monastère de Hohenbourg ; tout le reste a été inventé, soit par la foi naïve du peuple, soit par l'orgueil intéressé des moines d'Ebersheim. » On nous accusera sans doute d'enlever à l'Alsace une de ses gloires les plus pures<sup>1</sup>. Mais que nous importent de semblables déclamations ? Nous cherchons ici la simple vérité historique et elle est déjà assez glorieuse pour nos pays d'Alsace et de Lorraine, sans que nous soyons obligé de donner place à la fiction à côté de la réalité. Ne venons-nous pas de prouver que, de 511 à 843, le rôle de nos pays était prépondérant ; qu'ils formaient à la fois un centre politique et un centre religieux ?

## V.

Les principaux événements politiques et religieux qui se sont passés en Lorraine et en Alsace ne fixeront pas seuls notre attention. Il y a un autre ordre de faits qu'un historien ne saurait négliger : nous voulons parler de la condition des terres et des personnes, de l'état social et des transformations qu'il subit. Les chroniqueurs ne nous parlent pas de ces faits. Nulle part, ils ne nous disent : en cette année, le sort de l'esclave changea ; en cette année, on commença à s'engager dans les liens du vasselage. Ces transformations leur échappent.

1. M. Roth, de Bâle, a tenté une explication assez ingénieuse de la légende de sainte Odile dans l'*Alsatia* de 1856-1857, p. 65. Il s'est attiré les anathèmes de M. l'abbé Winterer, *Histoire de sainte Odile*, Paris, 1869, p. 9. M. Winterer écrit : « La mémoire d'Odile n'a pas échappé au sort des plus saintes et des plus grandes mémoires ; la main de la démolition s'y est attachée. Hâtons-nous de le dire, ce n'est pas un Alsacien, c'est un Suisse qui a tenté contre l'histoire de notre sainte ce que des hordes sauvages ont entrepris contre le monastère de Hohenbourg. »

pent, parce qu'elles ne se font pas au jour le jour, parce qu'elles sont la résultante de mille petits événements secondaires. L'historien, placé à distance, peut seul les saisir et constater qu'au bout d'un certain nombre d'années la société a été modifiée.

Pour faire une semblable étude, il est nécessaire de consulter les anciennes chartes ; les actes de donation et les actes de vente nous doivent servir de guide. Or, précisément pour l'Alsace et la Lorraine, nous possédons un grand nombre de ces pièces datées de l'époque mérovingienne ou des débuts de l'époque carolingienne. Nous avons conservé le terrier d'une grande abbaye, celle de Wissembourg, située au diocèse de Spire, il est vrai, mais ayant presque toutes ses propriétés en Alsace et en Lorraine. Ce terrier contient 250 chartes qui toutes ont été écrites entre 693 et 843. Outre ce document, il existe pour la même période un assez grand nombre de diplômes, publiés par Schœpflin, Dom Calmet, d'autres savants encore. Nous avons donc pour nos régions bien plus de pièces que pour la plupart des autres pays.

Permettez-moi de vous montrer par un exemple quel intérêt historique présentent ces actes, en apparence si secs avec leurs formules presque toujours identiques. Je traduis mot pour mot une charte des *Traditiones Wizenburgenses* qui date du 1<sup>er</sup> août 695.

« Au vénérable père en Christ, à l'abbé Ratfried, Adalgise-Allo et sa femme Frawinsinde et leur fils Milon. Il est constant que nous t'avons vendu et que nous te vendons dans la villa *Gerleihes*, au pays d'Alsace, sur la rivière la Sauer, tout ce que nous possédons : ce qui nous est venu de nos parents soit paternels soit maternels aussi bien que ce que nous avons acquis conformément aux lois, à savoir manses, maisons, édifices, prés, champs, pâturages, forêts, eaux et chutes d'eau, plus les serfs qui demeurent sur notre domaine et qui s'appellent Liubane et Adalmon avec tout leur pécule. En échange nous avons reçu des biens de Saint-Pierre (c'est-à-dire de

l'abbaye) sept livres d'argent. C'est pourquoi nous avons demandé qu'on dresse cet acte. Que personne n'ose aller encontre; s'il le tente, qu'il paie au monastère la somme stipulée dans cette vente et autant au fisc, et que sa tentative soit vaine. Fait publiquement à Wissembourg, la première année du règne de Hildebert <sup>1</sup>. » Suivent les souscriptions.

Ce document nous apprend d'abord l'existence, en 695, d'une *villa* ou d'un village alsacien *Gerleihes* qui encore aujourd'hui existe sous le nom de Gærdsdorf, au canton de Wærth. Les autres chartes de notre époque citent environ 450 autres villages pour l'Alsace. Ce sont là des renseignements fort précieux, surtout si l'on songe qu'à l'époque romaine une dizaine de noms de villes ont seuls survécu. Nous sommes pourtant loin de connaître les noms de tous les villages mérovingiens : il est évident que la moindre partie seulement est venue jusqu'à nous. Il faut donc bien admettre qu'en ce temps il y avait déjà en Alsace presque autant de villages que de nos jours. Si quelques-uns sont de création plus récente, d'autres en revanche ont disparu : il y a eu compensation.

Le nom de *Gerleihes* que notre document nous a appris se retrouve dans 18 autres chartes de l'abbaye de Wissembourg<sup>2</sup>. Des particuliers différents cèdent ou vendent des biens à Saint-Pierre. Parfois, la charte indique quels sont les *aboutissants* au champ ou au pré qui est abandonné : d'un côté, y est-il dit, il y a un tel, de l'autre tel autre, au nord celui-ci, au sud celui-là<sup>3</sup>. Nous connaissons de la sorte quelques-uns des propriétaires de Gærdsdorf, au VII<sup>e</sup> et au VIII<sup>e</sup> siècle. Mais Gærdsdorf est un village assez peu considérable ; si le territoire qu'il comprend est partagé entre plusieurs propriétaires, c'est que la petite propriété existe, c'est que le sol est morcelé à l'infini ; ces expressions « forêts, eaux, chutes d'eau, etc. »,

1. Zeuss, *Traditiones possessionesque Wizenburgenses*, n° 48, p. 47.

2. Zeuss, n°s 6, 7, 15, 38, 43, 53, 78, 81, 92, 104, 114, 124, 128, 132, 142, 145, 150, 186. Ce relevé avait déjà été fait par l'abbé Hanauer, *les Paysans de l'Alsace au moyen âge*, p. 340.

3. Le fait n'existe précisément pas pour Gærdsdorf ; mais de semblables indications se trouvent souvent dans les chartes des *Traditiones*, voir n°s 44, 206, 230, etc.

sont des expressions emphatiques qui font partie d'une formule et qui ne répondent pas à la réalité. D'autres chartes nous feront connaître la grande propriété ; mais il est important de savoir qu'il y avait de petits propriétaires.

Les vendeurs ont cédé ce petit domaine à Gærdsdorf avec deux serfs, *mancipia*, et les pécules de ces serfs. Voilà encore, si je ne m'abuse, un détail curieux. Dans d'autres actes, on lit qu'un seul esclave est attaché au domaine ; puis on trouve des domaines avec huit, vingt-cinq, vingt-neuf, soixante-dix, quatre-vingt-seize esclaves<sup>1</sup>. Nous nous élevons ainsi de la petite propriété aux domaines très étendus. Puis quelle mine précieuse de renseignements sur la condition sociale de ces serfs ! Nos documents nous prouvent que le serf fait partie intégrante du domaine, qu'il est vendu avec lui, mais que néanmoins il a un pécule et parfois même un coin de terre qui ne lui appartient pas sans doute, mais dont il a la jouissance.

Nous pourrions encore tirer de notre charte une série d'autres conclusions ; mais nous avons seulement voulu indiquer aujourd'hui quelle est l'importance historique de ces documents. D'autres chartes nous inviteront à étudier ce qu'étaient en Alsace et en Lorraine, à l'époque mérovingienne, une *marca* et une *curia*, à rechercher en quoi consistaient les précaires et les bénéfices, à expliquer les termes de *vassus* et de *vassallus*. Enfin, nous parlerons de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de nos belles régions ; car, dès l'époque mérovingienne, elles étaient prospères. Le blé y était produit en abondance ; des murs de Metz on admirait les collines couvertes de vigne,

*Prospicis umbroso vestitos palmite colles*<sup>2</sup>,

et déjà Sigolsheim en Alsace produisait du vin d'évêque<sup>3</sup>. La

1. On trouve un esclave (*Traditiones*, n° 16 et n° 37) ; huit (n° 207) ; vingt-cinq (n° 227) ; vingt-neuf (n° 241) ; soixante-dix (n° 102) ; quatre-vingt-seize (n° 53).

2. Fortunat, *Carmina*, III, 13.

3. Voir la singulière aventure qui serait arrivée à un évêque de Neustrie, s'il en allait croire le moine de Saint-Gall. Pertz, *Scriptores*, II, p. 741.

bière vosgienne était connue<sup>1</sup> ; les salines de la vallée de la Seille étaient en pleine exploitation<sup>2</sup> et dès le règne de Theudebert I<sup>er</sup> la corporation des marchands de Verdun passait pour fort riche<sup>3</sup>.

Telle sera notre tâche de cette année. Elle exigera beaucoup de travail, mais elle nous donnera aussi beaucoup de joie. Elle nous divertira en tout cas des préoccupations de l'heure présente. Tite-Live écrit au début de son Histoire romaine : « Tandis que mon esprit est tout occupé de ces périodes anciennes, j'ai le bonheur d'être distrait du spectacle des maux dont notre siècle est le témoin et affranchi des soucis qui, sans détourner l'historien du vrai, ne laissent pas de le rendre inquiet. » Qu'il nous soit permis de faire de cette belle phrase de Tite-Live l'épigraphe de ce cours.

Ch. PFISTER.

1. Cf. Digot, *Histoire d'Austrasie*, III, 310.

2. Il est question des salines de la Seille dans les *Traditiones Wizenburgenses* n° 213.

3. Grégoire de Tours, III, 34.

## LA LÉGENDE DES NIBELUNGEN

DANS LA VALLÉE DU RHIN

Dans la tradition du Nord, comme dans la tradition allemande, la vallée du Rhin est le théâtre des événements que raconte la légende des Nibelungen. C'est dans le Rhin qu'est englouti le trésor des Nibelungen ; c'est à Worms que régnait au v<sup>e</sup> siècle le roi Gundicarius ; c'est près du Rhin que la légende plaçait le royaume de Siegfried, et ce sont probablement les Francs qui ont les premiers célébré ce héros et chanté les exploits et la mort glorieuse des rois burgondes et de leurs compagnons. Du v<sup>e</sup> au ix<sup>e</sup> siècle, la légende se répand dans toute l'Allemagne et pénètre jusqu'en Norvège et en Islande. Puis le chant épique s'éteint peu à peu ; les lieder disparaissent sans avoir été fixés par écrit ; les jongleurs laissent de côté les anciennes légendes pour se lancer dans la politique du jour et composer des poésies de circonstance. Otfried de Wissembourg, qui vivait à la fin du ix<sup>e</sup> siècle, n'entendait plus de lieder historiques célébrant les exploits des anciens héros, mais des chansons grossières, probablement satiriques ou érotiques ; aussi écrivait-il à l'évêque Lintbert : « *Lingua... haec (theotisca) velut agrestis habetur, dum a propriis nec scriptura nec arte aliqua ullis est temporibus expolita ; quippe qui nec historias suorum antecessorum, ut mallae gentes, commendant memoriae, nec eorum gesta vel vitam ornant dignitatis amore.* » Cependant, après deux siècles de silence et d'oubli, il se produit comme une renaissance de l'épopée nationale : le vieux tronc presque mort de la légende se remet à fleurir, et dans toute l'Allemagne on recommence à chanter les anciens héros : cette renaissance de la poésie épique allemande, susci-